



### MATÉRIEL PAR USINE

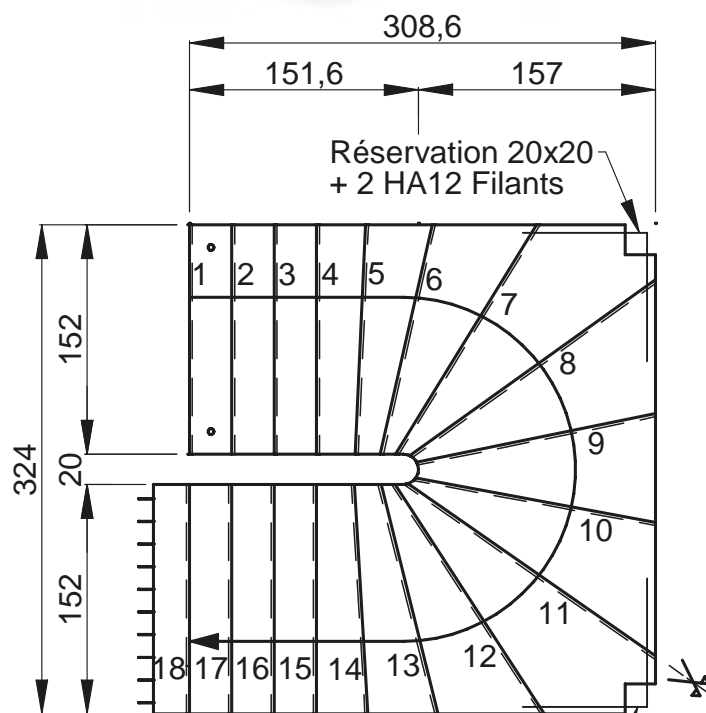
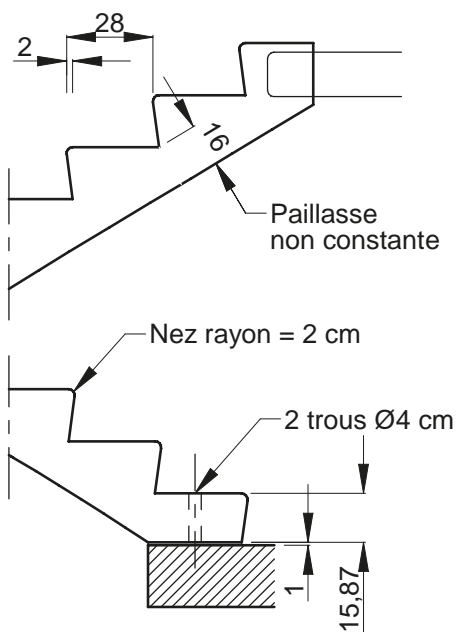
Hauteur de marche  
PBM 71

16,87

Cage minimum réglementaire  
260 x 271,6

Conforme à la réglementation  
PMR 2007

Giron > 28 cm mesuré à 50 cm  
du mur extérieur pour passage  
minimum de 120 cm (joint compris)



Au delà d'un emmarchement  
de 1,20 m, l'escalier est réalisé  
en 2 éléments.

**NOTA :** les cotes indiquées sont les cotes de moule maxi.  
Un joint de 2 cm en périphérie de l'escalier est conseillé.